



LIVRET SOUVENIR

Messe du dimanche 8 mars 2026

Eglise Collégiale Saint-Denis – Amboise



Journée de prière pour les personnes victimes de violences,
d'agressions sexuelles, d'abus de pouvoir et de conscience dans
l'Église

Présidée par Mgr Jordy archevêque de TOURS



Le dimanche 8 mars 2026 à 10h30, une messe de mémoire et de faire mémoire, ensemble sera célébrée à Amboise, dans le cadre de la journée annuelle voulue par les évêques de France.

Cette messe s'inscrit dans un temps national de recueillement, de reconnaissance et de prière. Mais elle est aussi, cette année, un moment particulièrement fort, en raison du lieu où elle se déroule.



Pourquoi Amboise ?

Amboise n'est pas un lieu neutre.

C'est l'une des paroisses où l'abbé Bernard Tartu a exercé son ministère auprès des Petits Chanteurs de Touraine, et où des agressions sexuelles ont été commises dans les années 1990, comme à Tours et à Loches.

La justice pénale de la République n'a pu juger ces faits en raison de la prescription.

La justice canonique de l'Église, en revanche, a reconnu la culpabilité de l'abbé Bernard Tartu. Ce dernier l'a condamné en mars 2024 par le Tribunal Pénal Canonique National (TPCN).

Cette condamnation constitue un acte majeur : elle reconnaît officiellement que des crimes ont été commis dans le cadre du ministère sacerdotal, et qu'ils ont gravement blessé des enfants, des familles et la communauté ecclésiale.

En novembre 2024, une conférence de presse conjointe avec Monseigneur Jordy a marqué publiquement cette reconnaissance.

En mars 2025, une plaque mémorielle a été posée à la basilique Saint-Martin de Tours, étape importante dans le chemin de vérité et de réparation.

Célébrer aujourd'hui à Amboise, c'est accepter que la mémoire soit incarnée dans des lieux réels, liés à des histoires concrètes et à des vies blessées.

La portée spirituelle de la reconnaissance

La condamnation canonique ne répare pas tout.

Elle ne peut effacer les années de silence, de confusion, de souffrance.

Mais elle a une portée spirituelle profonde :

- elle rétablit la vérité là où il y avait le doute,
- elle reconnaît officiellement la parole des victimes,
- elle affirme que la faute incombe à l'agresseur, jamais à l'enfant,
- elle ouvre un chemin de justice et de réparation.

Dans la foi chrétienne, la vérité n'est jamais une menace : elle est une condition de la lumière.

La présence du collectif Voix Libérées

Le collectif Voix Libérées, composé d'anciens Petits Chanteurs de Touraine et de personnes engagées à leurs côtés, participe à cette messe dans un esprit de prière, de dignité et de vérité. Notre présence s'inscrit dans une conviction simple :

La prière ne peut être dissociée de la réalité des faits et de la souffrance vécue.

À travers des gestes sobres — chants, silence, mémoire — nous souhaitons contribuer à une mémoire juste, respectueuse et incarnée.

Des signes pour faire mémoire

Plusieurs signes mémoriels accompagneront la célébration :

- des chants portés par d'anciens petits chanteurs,
- des temps de silence,
- une prière universelle confiée au collectif,
- la présentation d'une réplique éphémère de la plaque mémorielle de Tours.

Cette réplique rappelle que la mémoire ne s'arrête pas à un lieu unique : elle concerne tous les espaces où des violences ont eu lieu.

Un chemin parcouru

Depuis 2021, le collectif Voix Libérées a avancé avec détermination :

- reconnaissance progressive des victimes,
- accompagnement par la cellule d'écoute diocésaine,
- démarches auprès de l'Inirr (Instance Nationale Indépendante de Reconnaissance et de Réparation),
- procédure pénale canonique,
- condamnation par l'Eglise de l'agresseur,
- gestes publics de mémoire.

Ces étapes ne guérissent pas tout. Mais elles permettent d'avancer.

Encouragement à libérer la parole

Si vous avez été témoin, victime, ou si vous portez une histoire liée aux Petits Chanteurs de Touraine ou à l'abbé Bernard Tartu, sachez que vous n'êtes pas seul.

Parler n'est pas accuser.

Parler n'est pas détruire.

Parler, c'est se libérer.

C'est parfois le premier pas vers la reconstruction.

Votre parole sera accueillie avec respect, sans jugement, dans la confidentialité.

Une messe pour les victimes — avec elles

Cette messe n'est pas une commémoration abstraite.

Elle est :

- un temps de reconnaissance,
- un temps de solidarité,
- un temps de prière,
- un temps d'espérance.

Elle rappelle que la souffrance des victimes concerne toute la communauté humaine et spirituelle.

RÉCIT CHORAL — VOIX LIBÉRÉES

1ère Partie : La mané

*J'ai fait partie de la **Manécanterie des Petits chanteurs de Touraine**.*

Comme un millier d'enfants et d'adolescents qui s'y sont succédé, pendant cinquante années de 1950 à 2000, nous étions fiers de chanter, à la cathédrale de Tours, à la Collégiale Saint Ours à Loches, à Saint Denis à Amboise ou à la basilique Saint Martin à Tours... pour les grandes fêtes liturgiques.

Installés ici dans le chœur, derrière l'autel, nous chantions avec candeur, ferveur et émotion, accompagnés à l'orgue de chœur ou aux grands orgues.

La manécanterie, la « mané », comme on disait, c'était, pour beaucoup de chanteurs, quelques années de leur vie, parfois plus de dix..., pendant lesquelles, chaque mercredi et chaque samedi, nous étions réunis pour répéter nos chants, avec les copains.

La mané, c'était également, et pour certains, surtout, les tournées : que ce soit aux Antilles, en Bretagne, en Corse, au Canada, en Terre Sainte ou à Rome ; imaginez-vous, 40 gamins et adolescents qui partent loin de chez eux, confiés par leurs parents à l'Abbé, pour aller présenter des concerts ou chanter des messes, et en profiter pour voir du pays !

En plus de l'éducation culturelle, musicale, religieuse, nous vivions des moments de partage inoubliables entre nous et avec les familles qui nous accueillaient pour un soir. C'était un peu la fête chaque soir, sous les applaudissements que méritaient nos prestations.

J'en revenais chaque fois la tête emplie de souvenirs merveilleux et inoubliables. On pourrait dire que la Mané, c'était comme une seconde famille formidable, avec de nombreux frères ; une famille dont l'Abbé, son fondateur, était à la fois le père, la mère et le guide spirituel....dont les mains ont été ointes avec l'huile qui est le signe de l'Esprit Saint et de sa force !

2ème Partie : L'Ogre magicien

1^{er} Témoignage : Gilles

J'avais 11 ans.

L'abbé est venu voir mes parents. Il leur a demandé la permission de s'occuper de moi, prétextant que j'étais chétif.

Mes parents lui ont fait confiance et ont accepté.

S'en est suivi 7 longues années pendant lesquelles, 2 fois par semaine, l'abbé m'abusait.

Échec scolaire, alcoolisme, dépression: ma vie a été un enfer. Et que dire de la souffrance de ma femme et de mes enfants me voyant m'effondrer de jours en jours lorsque les souvenirs remontaient.

L'abbé a abusé de moi mais il a également trahi la confiance que mes parents avaient mis en lui.

Il a trahi tous les petits chanteurs qui avaient une confiance absolue en lui. Il a trahi son sacerdoce et il vous a trahi, vous, les fidèles qui croyez en la toute puissance de Dieu et de ceux qui le représentent.

Il a enfin trahi son Église ainsi que sa hiérarchie.

Il m'a fait beaucoup de mal. Comment pardonner si l'abbé, lui-même, ne nous demande pas pardon ?

2ème Témoignage : Olivier

Il venait souvent dîner chez mes parents, chez mes grands-parents aussi près d'Amboise. C'était devenu un membre de la famille.

Tout le monde lui faisait confiance.

*J'avais 9 ans, il m'a amené dans son infirmerie...et il n'a pas eu à me forcer, j'ai été abusé.
Une partie de moi criait en silence, lui demandait d'arrêter mais aucun mot ne sortait.
Ensuite, ça a été la confusion entre le bien, le mal. Tout est devenu fragile. Après ça l'Enfer pendant 35 ans.
Personne n'a su. Il est resté très présent dans ma famille. Il a enterré mes grands-parents, puis a enterré ma mère, près d'ici...pas loin.
Jusqu'au moment où nous en avons parlé mon frère et moi. Et ou d'autres petits chanteurs ont eu le courage de parler....puis il y a eu Voix Libérées.
Pour résumer et partager avec vous, mes impressions, j'ai une formule – j'aime bien les formules, elle n'est pas de moi– : "les muets parlent aux sourds". Le muet c'est moi ; les sourds c'est vous et la société.
Ceux qui ne peuvent pas parler rencontrent ceux qui ne peuvent pas entendre.
Je pense que c'est lié au fait que l'indicible ne peut pas être dit et l'impensé ne peut pas être pensé.
Il y a beaucoup à faire encore ensemble...beaucoup de victimes à entendre.*

Ces abus sexuels sur enfant ont meurtri des enfances, perturbé des adolescences, anéanti une part de chaque victime.

Olivier nous a dit que la souffrance l'a rongée de l'intérieur, insidieusement pendant 35 ans. Comme l'a expliqué chaque victime qui s'est déclarée, le mal-être retentit sur sa vie et sur celle des autres, sur la vie de ses proches. Une fois l'horreur révélée, des parents ont été terrassés par ce que leur fils avait subi, mais également par la trahison dont ils ont été victimes de la part de celui à qui ils confiaient leurs enfants sans réserve.

La déflagration des révélations a touché les familles des victimes : parents, conjoint, enfants.

Les copains petits chanteurs ont eux-aussi été atterrés et meurtris par ce qui se passait tout près d'eux, sans qu'ils aient pu soulager la détresse de leurs camarades.

Tous se sont sentis blessés dans leur âme et trahis par le comportement d'un homme qui prêchait l'Amour de Dieu et de son Prochain, qui avait fait vœu de servir sa communauté selon les principes de l'Église...

3ème Témoignage : Jean-Benoit :

*Deux frères petits chanteurs ...
Mini est parti bien trop tôt...
En silence ...
Le doute demeure...
La foi survit !
Salut les frères !*

Pour certains Petits Chanteurs, il est déjà trop tard. Ils sont prématurément retournés près du Père, avec ou à cause des abus subis.

Les révélations ont choqué les paroissiens de l'Abbé, partout où il a exercé son ministère. Pour certaines personnes, l'horreur de la situation est tellement abominable et inconcevable de la part d'un prêtre, qu'elles refusent de croire les récits des victimes.

Les révélations ont été entendues par la Justice des Hommes : les victimes sont officiellement reconnues même si les crimes sont prescrits.

4ème Témoignage : Christian

*Comme chaque mercredi, chaque samedi de répétition
Tu t'assois à côté de moi
Comme chaque mercredi, chaque samedi
Nos voix se mêlent et s'accordent pour s'élever vers le beau
Comme chaque mercredi, chaque samedi
Tu sors de l'infirmerie et des doigts de l'abbé pédocriminel
Comme chaque mercredi, chaque samedi
Je n'ai rien vu, rien perçu, rien su..
Tous les jours de la semaine, ces pensées me hantent
Aujourd'hui, on se retrouve ensemble pour que se mêlent les voix libérées.*

3ème Partie : Vers la Lumière :

En août 2021, peu de temps après la publication dans la presse des premières révélations, un trio d'anciens Petits Chanteurs a rencontré Gilles pour lui manifester son soutien.

Les souvenirs sont alors remontés chez d'autres Petits Chanteurs et les révélations se sont faites plus nombreuses.

En novembre 2021, le groupe restreint a alors décidé de regrouper toutes les victimes et tous leurs soutiens dans un collectif de soutien et de recherche d'anciens Petits Chanteurs de Touraine, potentielles victimes de l'Abbé.

C'est ainsi qu'est annoncée officiellement, le 8 décembre 2021 la création du collectif « Voix libérées ».

Après avoir trop longtemps caché, couvert, nié, ou minimisé les dénonciations d'abus sexuels, l'Église de France a cherché quelles réponses apporter à ces révélations d'abus commis par des membres du clergé et de personnes engagées dans l'église.

En 2019, La Conférence des Évêques de France a décidé de faire établir la vérité sur les faits relatifs aux abus sexuels sur mineurs dans l'Église.

En 2021, le rapport d'étape de la Commission Sauvé mentionne au moins 10 000 victimes de prêtres pédo-criminels en France depuis 1950.

En 2021, la Conférence des Évêques de France a pris ses responsabilités et reconnu celle de l'Église. Les Évêques ont alors décidé de se donner les moyens de reconnaître et de réparer ces violences. En tant que Vice-Président du Conseil permanent de la Conférence des évêques de France, Monseigneur Jordy est un acteur engagé de ce travail **entrepris pour que l'Église soit une maison plus sûre. Il manifeste par ses actes l'attention qu'il porte aux personnes victimes. Il fait en sorte que leurs attentes et leurs exigences soient reconnues légitimes et vraiment entendues.**

Grâce aux cellules d'écoute et à l'inirr (Instance Nationale Indépendante de Reconnaissance et de Réparation), les victimes ont désormais des interlocuteurs pour les accompagner dans leur

souffrance et pour une reconnaissance et une réparation ; qu'il y ait eu dépôt de plainte ou non, y-compris lorsque les faits sont prescrits ou l'auteur décédé. Pour nos camarades, les échanges avec la Cellule d'écoute du Diocèse et l'Inirr sont réguliers et conséquents, le soutien est véritable. Merci.

Pour nous, Collectif Voix libérées, les premiers pas sont accomplis : la reconnaissance des faits, du statut de victime pour nos camarades éprouvés.

Grâce à la détermination absolue de notre Archevêque, nous avons parcouru avec confiance le chemin de la réparation, avec la Cellule d'écoute du Diocèse de Tours et l'Inirr.

Le tribunal pénal national canonique a conduit, de son côté, le procès au plan ecclésial. Il a rendu son décret en déclarant l'abbé Tartu coupable et en le condamnant.

Mais, malgré ces aides nouvelles importantes et appréciées, qui peut prétendre que tout ce qui sera réalisé (ou accompli) suffira à faire disparaître des années de telles souffrances pour autant de victimes ?

L'oubli des faits n'aura pas lieu, ils sont ancrés au plus profond des victimes directes, mais, depuis leurs révélations, au plus profond de tous ceux qui compatissent à la douleur des copains, ces enfants abusés, à la douleur des parents qui n'ont pas su ce qui se passait, à la douleur de tous ceux qui encourageaient l'Abbé à continuer à faire vivre la Manécanterie : évêques, Papes, prêtres et leurs paroissiens de toutes les régions du Monde qui nous ont accueillis.

Ce 8 mars 2026, votre présence témoigne d'un espoir nouveau : nous sommes très nombreux, réunis dans un même but précis : implorer la Grâce du Seigneur pour avancer vers Sa lumière, soutenus par l'Esprit Saint, soutenus par votre présence, soutenus par notre ferveur collective. En sollicitant ces aides, nous sommes émus et fiers de nous remémorer notre promesse solennelle, celle du Petit Chanteur, proclamée le jour de sa prise d'aube :
« Je monterai ma vie en chantant, avec l'aide de Dieu et de Notre Dame !

Merci très chers frères et sœurs, Merci Seigneur !

Collectif Voix Libérées
www.voixliberees.fr
pcantores37@gmail.com

Chant final: Hear O Lord

(Psaume 51 – Ray Repp)

Ecoute, ô Seigneur, le cri de ma prière

Ecoute, ô Seigneur et prends pitié

Mon âme aspire à ta Gloire

Ecoute, ô Seigneur et réponds moi

Ma prière chaque soir avant de m'endormir

C'est que tu me gardes avec toi

Ou bien que la solitude ait disparu quand je m'éveille ..

Pourquoi est ce que je ressens l'impression de ne pas être à ma place ?

O emmène moi là où quelqu'un prendra soin de moi

Ainsi la peur disparaîtra/s'élignera

En toi Seigneur je confie mes soucis et également mes ennuis / préoccupations

O accorde moi Seigneur qu'un jour prochain je vivrai en paix avec toi

HEAR, O LORD Ray Repp

REFRAIN Hear, O Lord, the sound of my call;
Hear, O Lord, and have mer - cy My soul is
longing for the glo - ry of you. O hear, O
Lord, and an - swer me,
Ev - 'ry night be - fore I sleep I pray my
Why do I no long - er feel like I've a
In You, O Lord, I place my cares and all my
soul to take, Or else I pray that
place to stay? O take me where some-
trou-ble too. O grant me, Lord, that
lon-eli-ness is gone when I a - wake. (REF)
one will care, So fear will go a - way. (REF)
some-day soon, I'll live in peace with you. (REF)

Lecture finale

Comme vous l'avez peut-être remarqué en entrant dans la Collégiale ce matin, nous vous avons apporté une réplique de la plaque qui a été placée, il y a un an, à la Basilique Saint Martin de Tours.

Sur cette plaque, figure, en haut, un extrait de l'Évangile selon saint Matthieu.

Vous avez pu vous demander pourquoi ?

C'est un extrait très connu qui peut nous guider au quotidien dans le choix de nos actes... et nous l'avons souvent chanté au cours des messes de carême : "ce que vous avez fait aux plus petits de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait."

Je ne sais pas ce qu'il en est pour vous, mais, rapprocher cette citation des actes pédocriminels qui ont conduit à la condamnation de leur auteur, personnellement, cela me remplit d'effroi... car le condamné ne pouvait pas ignorer ces paroles du Christ.

Je vais vous proposer une lecture complémentaire de cette citation gravée sur la plaque :

Depuis la dénonciation de ces crimes, ceux qui étaient jadis des enfants victimes ignorés, ont rencontré des justes qui seront reconnus quand le fils de l'homme viendra :

J'étais seul, et vous vous êtes joints à moi,
J'ai crié ma détresse, et vous m'avez écouté,
J'avais soif de justice, et vous avez fait instruire ma cause,
J'étais dans la souffrance, et vous m'avez soulagé,
J'ai douté de ma foi, et vous avez prié avec moi,
J'ai été brisé, et vous m'avez écouté,
J'étais isolé, et vous m'avez accompagné,
J'ai crié dans le silence, et vous avez porté ma voix,
J'ai douté de mon combat, et vous m'avez soutenu,
J'étais méprisé, et vous m'avez reconnu,
J'ai cherché justice, et vous avez marché à mes côtés,
J'ai vu mon bourreau impuni, et vous avez exigé réparation,
J'ai affronté la peur, et vous m'avez soutenu,
J'ai attendu la vérité, et vous l'avez fait éclater au grand jour,

Tel est notre témoignage et nous souhaitons cela à toutes les victimes pour qui nous sommes rassemblés ce matin et à qui cette plaque rend hommage.

La plaque mémorielle inaugurée le 23 mars 2025 à la Basilique de Tours et le site www.memoireetpardon-eglise37.org qui y est associé par son QRCode

Explication

Dimanche 23 mars 2025, en la Basilique Saint-Martin de Tours a été inaugurée la plaque en mémoire des victimes d'agressions sexuelles au sein de l'Église en présence de Mgr Jordy, Archevêque de Tours, la cellule d'Ecoute Diocésaine, Mme Derain de Vaucresson, présidente de l'inirr, Mme Champrenault, présidente de France Victimes 37 et du Collectif Voix Libérées

Suite à la condamnation de l'abbé Tartu par le Tribunal Pénal Canonique National en mars 2024, Mgr Jordy et le collectif Voix Libérées ont pris la décision d'installer une plaque commémorative.

Cette initiative constitue une étape importante dans la reconnaissance, par l'Église, des faits rapportés par d'anciens Petits Chanteurs de Touraine, victimes d'agressions sexuelles de la part de leur chef de chœur.

Il s'agit non seulement de « faire mémoire », mais aussi d'informer et de prévenir.



Le nouveau Pôle d'accompagnement diocésain (PAD37)



Afin d'améliorer l'accueil et le soutien des personnes victimes, un **Pôle d'accompagnement diocésain** a été créé conjointement par le diocèse et le collectif Voix Libérées.

Ce nouveau pôle a pour mission :

- l'écoute bienveillante et confidentielle,
- l'accompagnement humain et spirituel,
- l'orientation vers les dispositifs de reconnaissance et de réparation,
- le soutien dans les démarches.

Nous contacter

Lieu d'accueil

Maison du Carmel
13 rue des Ursulines – 37000 Tours

Téléphone

07 49 45 72 40

Adresse de contact

pole.accompagnement@catholique37.fr

Voir aussi

www.memoireetpardon-eglise37.org/pole-accompagnement-diocésain



Remerciements

Le collectif Voix Libérées souhaite exprimer sa profonde gratitude :

- à Monseigneur Vincent Jordy pour son engagement constant auprès des personnes victimes,
- aux membres de la cellule d'écoute diocésaine,
- à l'INIRR pour son travail de reconnaissance et de réparation,
- à toutes les personnes présentes aujourd'hui.

Nous souhaitons adresser une reconnaissance particulière au **Père Alexandre Brouillet**. Dès les premières révélations, il a été à nos côtés. Son soutien discret mais constant a compté dans notre chemin. Qu'il en soit remercié ainsi que le père Pierre-Xavier Penaud pour son accueil chaleureux.

Conclusion

Faire mémoire n'est pas rester dans le passé.

Faire mémoire, c'est refuser que la souffrance soit oubliée.

Faire mémoire, c'est permettre que la lumière passe à travers les blessures.

Aujourd'hui, nos voix — longtemps retenues — deviennent des voix libérées.

Collectif Voix Libérées

www.voixliberees.fr

pcantores37@gmail.com



Les anciens Petits Chanteurs de Touraine se regroupent au sein d'une association issue du collectif.



Voix Libérées de Touraine

www.pcantores37.org

vldt37@gmail.com

Elle a été créée pour donner une forme juridique, locale et durable à cet engagement : organiser des rencontres, porter des projets concrets, créer des partenariats, assurer une continuité, et permettre à chacun de s'engager de manière claire et responsable. Le collectif est l'élan ; l'association en est l'ancrage.

Ce qui relie profondément ces deux réalités, c'est le chant et la fraternité. Chanter ensemble, c'est apprendre à écouter, à respirer au même rythme, à faire place à la voix de l'autre. C'est

une expérience fondamentalement fraternelle, qui dit mieux que de longs discours ce que nous voulons vivre.



Temps spirituel
Notre-Dame de Paris
11 octobre 2025

